

Marchés publics

Procédure formalisée



Marché de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation d'un collectif de 30 logements "Le Ramdane Abane", Saint-Nazaire

APPEL D'OFFRES OUVERT

Identification du maître d'ouvrage : S.A. CISN Résidences Locatives, 13, avenue Barbara, 44570 Trignac.

Procédure de passation : procédure adaptée.

N° de publication au JOUE :

Lieu d'exécution : 2, 4, 6, rue Marcelin-Berthelot, Saint-Nazaire.

Durée du contrat : 33 mois.

N° et désignation des lots : marché de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation d'un collectif de 30 logements.

Dossier de consultation : la liste du lot et le DCE sont consultables et téléchargeables sur le site www.ao-cisn.immo et <http://www.synapse-ouest.com>

Conditions principales de l'appel d'offres :

Date limite de réception des offres : le vendredi 11 avril 2025 à 17 h 00 (terme impératif).

Modalité de dépôt du dossier : les candidats doivent répondre en dématérialisation.

Critères de sélection des candidatures et des offres : cf règlement de consultation.

Renseignements :

- d'ordre techniques et administratifs : M. Athimon, tél. 02 55 18 00 85.

Date d'envoi à la publication : 7 mars 2025.

Sud Retz Atlantique

Transport et traitement des déchets ménagers et assimilés

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Services

Organisme acheteur : Sud Retz Atlantique (44).

Contact : Simon Fournier, ZIA de la Seiglerie 3, 2, rue Gallée, 44270 Machecoul-Saint-Même, France. Tél. (+33) 02 40 15 78 15.

Courriel : marchespublics@csudretzatlantique.fr

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché : marché de transport et de traitement des déchets ménagers et assimilés.

Type de marché : services

Classification CPV : 90512000.

Division en lots. Il convient de soumettre des offres pour boamp_reponsetol...

Informations sur les lots :

Lot 1 : transport des OMR et des emballages légers.

Prestations d'évacuation et de valorisation des déchets inertes issus des 3 déchèteries du territoire de Sud Retz Atlantique communautaire.

Date limite de réception des offres : 17 avril 2025 à 12 h 00.

Lot 2 : traitement des ordures ménagères résiduelles.

Prestations d'évacuation et de valorisation des déchets inertes issus des 3 déchèteries du territoire de Sud Retz Atlantique communautaire.

Date limite de réception des offres : 17 avril 2025 à 12 h 00.

Lot 3 : évacuation et valorisation du tout-venant.

Prestations d'évacuation et de valorisation des déchets inertes issus des 3 déchèteries du territoire de Sud Retz Atlantique communautaire.

Date limite de réception des offres : 17 avril 2025 à 12 h 00.

Lot 4 : évacuation, broyage et valorisation des déchets verts et des souches.

Prestations d'évacuation, de broyage et de valorisation des déchets verts et des souches issus des 3 déchèteries du territoire de Sud Retz Atlantique communautaire.

Date limite de réception des offres : 17 avril 2025 à 12 h 00.

Lot 5 : évacuation et valorisation des cartons, des ferrailles, batteries et des plastiques souples.

Prestations d'évacuation et de valorisation des cartons, des ferrailles, des batteries et des plastiques souples issus des 3 déchèteries du territoire de Sud Retz Atlantique communautaire.

Date limite de réception des offres : 17 avril 2025 à 12 h 00.

Lot 6 : évacuation et valorisation des déchets inertes.

Prestations d'évacuation et de valorisation des déchets inertes issus des 3 déchèteries du territoire de Sud Retz Atlantique communautaire.

Date limite de réception des offres : 17 avril 2025 à 12 h 00.

Lot 7 : évacuation et valorisation du bois, du plâtre, des plastiques durs et du polystyrène.

Prestations d'évacuation et de valorisation du bois, des plaques de plâtre, des plastiques durs et du polystyrène issus des 3 déchèteries du territoire de Sud Retz Atlantique communautaire.

Date limite de réception des offres : 17 avril 2025 à 12 h 00.

Lot 8 : évacuation et traitement des déchets dangereux des ménages et de l'amiante.

Prestations d'évacuation et traitement des déchets dangereux des ménages et de l'amiante issus des 3 déchèteries du territoire de Sud Retz Atlantique communautaire.

Date limite de réception des offres : 17 avril 2025 à 12 h 00.

Type de procédure : ouverte.

Avis de marché BOAMP n° : 25-26334 (envoyé le 7 mars 2025)

Vie pratique

Malgré la loi, le syndic peut être choisi sans mise en concurrence

Que le nouveau syndic de copropriété ait été choisi après une mise en concurrence ou non, sa désignation n'est pas nulle.

La loi impose une mise en concurrence mais ne prévoit aucune conséquence juridique si ce n'est pas fait, a observé la Cour de cassation.

La Cour a jugé que la demande d'un copropriétaire, réclamant l'annulation de toutes les délibérations depuis la désignation de ce nouveau syndic sans concurrence, qu'il estimait donc irrégulière, devait être rejetée.

La loi Alur de mars 2014 imposait au conseil syndical d'organiser une mise en concurrence tous les trois ans, au moment du renouvellement du contrat du syndic. La loi Elan d'octobre 2019 a cependant réduit cette obligation. La mise en concurrence n'est plus obligatoire que lorsque l'assemblée des copropriétaires est appelée à choisir un nouveau syndic. Elle doit le faire au vu de plusieurs projets de contrats de syndics, à moins que le marché local des syndics ne permette pas cette mise en concurrence. Même si la candidature d'un syndic a été soumise seule au vote, sans même que le conseil syndical ne prétende en avoir sollicité d'autres et sans qu'il ait justifié cette absence de concurrence par une impossibilité quelconque, la désignation n'est pas nulle car la loi ne le prévoit pas, ont conclu les juges.

(Cass. Civ 3, 21.9.2022, G 21-17.295)



Rezé (hôtel de ville), mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un minimum de 60 logements collectifs, de bureaux et d'une cellule commerciale

PROCÉDURE AVEC NÉGOCIATION

Nantes Métropole Habitat - Office Public de l'Habitat de la Métropole Nantaise, M. le Directeur général, 26, place Rosa-Parks, BP 83618, 44036 Nantes - 1. Tél. 02 40 67 07 07. Siret : 274 400 027 00307.

Référence acheteur : 25.011.

L'avis implique un marché public.

Objet : Rezé (hôtel de ville), mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un minimum de 60 logements collectifs, de bureaux et d'une cellule commerciale.

Procédure : procédure avec négociation.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 60 % : valeur technique de l'offre,

- 40 % : prix des prestations.

Remise des candidatures : 9 avril 2025 à 16 h 30 au plus tard.

Envoi à la publication le : 7 mars 2025.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Cette consultation bénéficie du service Dume.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.nmh.fr/Espace-Entreprise/L-espace-marches-publics-de-NMH/Avis-de-publicite-et-Dossiers-de-consultation>



Travaux d'entretien et de réparation des immeubles

PROCÉDURE AVEC NÉGOCIATION

Nantes Métropole Habitat, Office Public de l'Habitat de la métropole Nantaise, M. le Directeur général, 26, place Rosa-Parks, BP 83618, 44036 Nantes 1, tél. 02 40 67 07 07.

SIRET 27440002700307

Référence acheteur : 25.001

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Objet : travaux d'entretien et de réparation des immeubles gérés par Nantes Métropole Habitat, 49 lots.

Procédure : procédure avec négociation.

Forme de la procédure :

Division en lots : oui.

Lot 01GE1 : peinture, Grand Est 1.

Lot 01GE2 : peinture, Grand Ouest 1.

Lot 01GO1 : peinture, Grand Ouest 1.

Lot 01GO2 : peinture, Grand Ouest 2.

Lot 01GS1 : peinture, Grand Sud 1.

Lot 01GS2 : peinture, Grand Sud 2.

Lot 02GO : revêtements de sols souples, Grand Ouest.

Lot 02GE : revêtements de sols souples, Grand Est.

Lot 02GS : revêtements de sols souples, Grand Sud.

Lot 03GE1 : plomberie chauffage, Grand Est 1.

Lot 03GE2 : plomberie chauffage, Grand Est 2.

Lot 03GO1 : plomberie chauffage, Grand Ouest 1.

Lot 03GO2 : plomberie chauffage, Grand Ouest 2.

Lot 03GS1 : plomberie chauffage, Grand Sud 1.

Lot 03GS2 : plomberie chauffage, Grand Sud 2.

Lot 04GE1 : menuiserie vitrerie, Grand Est 1.

Lot 04GE2 : menuiserie vitrerie, Grand Est 2.

Lot 04GO1 : menuiserie vitrerie, Grand Ouest 1.

Lot 04GO2 : menuiserie vitrerie, Grand Ouest 2.

Lot 04GS1 : menuiserie vitrerie, Grand Sud 1.

Lot 04GS2 : menuiserie vitrerie, Grand Sud 2.

Lot 05GE1 : métallerie serrurerie vitrerie, Grand Est 1.

Lot 05GE2 : métallerie serrurerie vitrerie, Grand Est 2.

Lot 05GO1 : métallerie serrurerie vitrerie, Grand Ouest 1.

Lot 05GO2 : métallerie serrurerie vitrerie, Grand Ouest 2.

Lot 05GS1 : métallerie serrurerie vitrerie, Grand Sud 1.

Lot 05GS2 : métallerie serrurerie vitrerie, Grand Sud 2.

Lot 06GE1 : électricité, Grand Est 1.

Lot 06GE2 : électricité, Grand Est 2.

Lot 06GO1 : électricité, Grand Ouest 1.

Lot 06GO2 : électricité, Grand Ouest 2.

Lot 06GS1 : électricité, Grand Sud 1.

Lot 06GS2 : électricité, Grand Sud 2.

Lot 07GO : courant faible, Grand Ouest.

Lot 07GE : courant faible, Grand Est.

Lot 07GS : courant faible, Grand Sud.

Lot 08GO : carrelages plâtrerie faïence, Grand Ouest.

Lot 08GE : carrelages plâtrerie faïence, Grand Est.

Lot 08GS : carrelages plâtrerie faïence, Grand Sud.

Lot 09GO : adaptabilité PMR & logements bleus, Grand Ouest.

Lot 09GE : adaptabilité PMR & logements bleus, Grand Est.

Lot 09GS : adaptabilité PMR & logements bleus, Grand Sud.

Lot 10GO : maçonnerie terrassement sécurisation, Grand Ouest.

Lot 10GE : maçonnerie terrassement sécurisation, Grand Est.

Lot 10GS : maçonnerie terrassement sécurisation, Grand Sud.

Lot 11GO : couverture, Grand Ouest.

Lot 11GE : couverture, Grand Est.

Lot 11GS : couverture, Grand Sud.

Lot 12 : étanchéité terrasses.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des candidatures : 24 avril 2025 à 12 h 00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 6 mars 2025.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.nmh.fr/Espace-Entreprise/L-espace-marches-publics-de-NMH/Avis-de-publicite-et-Dossiers-de-consultation>

Santé

La curatelle n'empêche pas de contester son hospitalisation

Une personne sous curatelle peut contester seule son hospitalisation d'office, sans son consentement, en soins psychiatriques.

Selon ce principe, elle peut aussi exercer un recours lorsque le juge des libertés a rejeté sa demande de remise en liberté, a indiqué la Cour de cassation.

Si l'hospitalisation d'office est prévue lorsque l'état mental du patient rend impossible son consentement et qu'une surveillance constante est justifiée, cette protection nécessaire doit respecter les libertés individuelles, les droits fondamentaux et la dignité de la personne, selon la cour de Cassation. Cette organisation a pour finalité l'intérêt de cette personne et favorise son autonomie dans la mesure du possible, ajoute-t-elle.

(Cass. Civ 1, 5.7.2023, Z 23-10.096).

Avis administratifs

SAINT-COLOMBAN Procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Saint-Colomban

AVIS

Par délibération en date du 6 mars 2025, le conseil municipal de Saint-Colomban a prescrit la procédure de déclaration de projet emportant mise en Compatibilité du PLU ayant pour objet l'extension d'une carrière de sable et définit les modalités de concertation suivantes avec la population.

Cette délibération :

- fera l'objet d'un affichage en mairie de Saint-Colomban, à partir du 7 mars 2025 pendant un mois,

- peut être consultée au siège de la collectivité : mairie de Saint-Colomban, 30, rue de l'Hôtel-de-Ville, 44310 Saint-Colomban,

- peut être consultée sur le site internet : www.st-colomban.fr

44360 SAINT-ÉTIENNE-DE-MONT-LUC 501 098 172 RCS Nantes

LES GLENANS

Société civile immobilière en liquidation

Au capital de 2 000 euros

Siège social : SAINT-ÉTIENNE-DE-MONT-LUC 44360

116, rue de la Chézine

Siège de liquidation : 116, rue de la Chézine

Immatriculation de la société au RCS de Nantes.

44360 SAINT-ÉTIENNE-DE-MONT-LUC 501 098 172 RCS Nantes

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale réunie le 31 décembre 2024 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Thierry Durand, demeurant 116, rue de la Chézine, 44360 Saint-Étienne-de-Montluc, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de la dite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nantes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur.

Commune de CLISSON

Révision générale du Plan local d'urbanisme

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2025/051 en date du 3 mars 2025, Mme le Maire de la commune de Clisson a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la révision générale du Plan local d'urbanisme de la commune.

À cet effet, M. Claude Chepeau, ingénieur agronome à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par une décision du tribunal administratif de Nantes. L'enquête publique se déroulera du lundi 31 mars 2025 au vendredi 2 mai 2025 inclus, soit 33 jours consécutifs à la mairie de Clisson (3, Grande Rue de la Trinité, 44190 Clisson).

M. Chepeau sera présent en mairie de Clisson pour recevoir les observations et propositions écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le lundi 31 mars 2025 de 9 h 00 à 12 h 15,

- le mercredi 9 avril 2025 de 9 h 00 à 12 h 15,

- le samedi 26 avril 2025 de 9 h 00 à 12 h 00,

- et le vendredi 2 mai 2025 de 13 h 30 à 17 h 00.

Le dossier d'enquête publique sera consultable en mairie de Clisson pendant toute la durée de celle-ci ainsi que sur le site internet de la mairie de Clisson à l'adresse suivante :

<http://www.mairie-clisson.fr/>

Chacun pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre déposé en mairie pendant toute la durée de l'enquête publique aux jours et horaires d'ouverture de la mairie ou les adresses par courrier à l'attention de M. le Commissaire enquêteur, mairie de Clisson, 3, Grande Rue de la Trinité, 44190 Clisson, ou par voie électronique à l'adresse suivante : plu@mairie-clisson.fr

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Clisson pendant un an, où toute personne pourra en prendre connaissance. Ces documents seront également publiés pendant la même durée sur le site internet de la commune : <http://www.mairie-clisson.fr/>

À l'issue de l'enquête et au vu du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le projet du Plan local d'urbanisme de la commune de Clisson pourra être approuvé par délibération du conseil municipal.

Pour avis
Les liquidateurs.

Groupe COGEDIS Créateur de réussites

GAEC DES TROIS SAPINS

Société civile en liquidation

Au capital de 7 500 euros

La Brûlée, 44810 HÉRIC

RCS Nantes 331 358 192

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décisions extraordinaires en date du 31 décembre 2024, l'assemblée des associés a autorisé le retrait et la démission de ses fonctions de cogérant sur sa demande de M. Jérôme Corbin, a décidé la transformation du Gae en exploitation agricole à responsabilité limitée et a procédé à une cession de parts sociales. Ces décisions motivent les publications suivantes :

Forme : exploitation agricole à responsabilité limitée. Société régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, les articles L.324-1 à L.324-11 du Code rural.

Dénomination : Des Prairies.

Siège social : 20, Le Haut Bry, 44440 Joué-sur-Endre.

Objet : exercice d'une activité agricole.

Durée : 99 ans.

Capital : 69 000 euros.